



Travaillons ensemble



VOS ENGAGEMENTS

Tout au long de votre mission, vous vous engagez à faire preuve de professionnalisme, de motivation, de sérieux et de prudence.

- ❖ ETRE RIGoureux ET ASSIDU TOUT AU LONG DE VOTRE MISSION
- ❖ HONORER LA MISSION JUSQU'AU TERME DE VOTRE CONTRAT

COMMENT DEVEZ-VOUS FAIRE PREUVE DE PROFESSIONNALISME ?

- ❖ Favoriser le dialogue en toute circonstance
- ❖ Transmettre les documents demandés par votre agence
- ❖ Appliquer les bonnes pratiques pour une collaboration réussie :
contrat signé, visite médicale effectuée, relevé d'heures transmis dans les délais impartis...
- ❖ Prévenir l'agence CRIT en cas de changement de poste pendant votre mission.

COMMENT DEVEZ-VOUS DÉMONTRER VOTRE SÉRIEUX ?

- ❖ Faire preuve de ponctualité et de respect envers l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise.
- ❖ Respecter la propreté de votre environnement de travail
- ❖ Respecter les obligations relatives à l'entreprise et tout ce qui a trait à l'organisation du travail
- ❖ Respecter le règlement intérieur et appliquer les règles d'hygiène, de circulation et les consignes de sécurité de l'entreprise

COMMENT DEVEZ-VOUS DÉMONTRER VOTRE PRUDENCE (SÉCURITÉ) ?

- ❖ Prévenir immédiatement votre responsable au sein de l'entreprise utilisatrice et CRIT en cas de situation dangereuse
- ❖ Respecter le code de la route lors de vos déplacements
- ❖ Porter les équipements de protection individuels inhérents à votre poste de travail
- ❖ Ne pas intervenir sur une tâche si vous n'avez pas les compétences et la formation correspondantes (conduite d'engin, opération d'ordre électrique...)
- ❖ Ne pas utiliser le matériel qui n'appartient pas ou qui n'est pas géré par l'entreprise cliente si cela n'a pas été préalablement prévu

